

AVIS PUBLIC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT PORTANT SUR LE BUDGET 2026 ET LE PROGRAMME DÉCENNAL D'IMMOBILISATIONS 2026-2035 (PDI)

AVIS est, par la présente, donné :

QU'une séance extraordinaire du conseil d'arrondissement de Verdun sera tenue le **lundi 1^{er} décembre 2025, à 19 h** à la salle du conseil de la mairie d'arrondissement située au 4555, rue de Verdun, local 205. Lors de cette séance, le conseil d'arrondissement dressera le budget d'arrondissement de l'exercice financier 2026 et le programme décennal d'immobilisations d'arrondissement de Verdun pour les exercices financiers 2026-2035.

Les délibérations du conseil ainsi que la période de questions lors de cette séance, porteront exclusivement sur ce budget et ce programme décennal d'immobilisations.

Conformément aux articles 53 et 60 du *Règlement sur la régie interne du conseil d'arrondissement* (RCA21 210008), une personne peut transmettre par écrit une question au conseil au cours de la période débutant à 12 h le quatrième jour précédant celui de la séance et se terminant à 10 h le jour de la séance. Pour ce faire, elle doit utiliser le formulaire prévu à cette fin sur le site Internet de l'arrondissement et remplir tous les champs obligatoires. À l'instar de la période de questions de la séance, une question écrite doit porter exclusivement sur ce budget ou sur ce programme décennal d'immobilisations.

Donné à Montréal, arrondissement de Verdun, le 20 novembre 2025.

Stephanie Zhao Liu
Secrétaire d'arrondissement